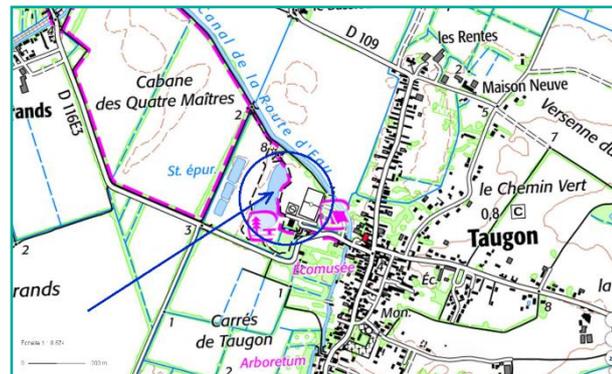


UN RADEAU VEGETALISÉ POUR ABRITER LA BIODIVERSITÉ À TAUGON (17)

En juillet 2021, la Communauté de Communes Aunis Atlantique a installé un radeau végétalisé sur l'étang du Centre Nature du Marais Poitevin, situé à Taugon (17) sur un terrain communal.

L'étang présentait une végétation aquatique peu fournie et peu diversifiée. La CCAA a décidé de tester la technique du radeau végétalisé, inscrite dans un projet global de renaturation du site.

Le radeau végétalisé ou « île flottante » est une installation possible sur des eaux stagnantes ou courantes. Elle permet de favoriser la biodiversité et de contribuer à épurer l'eau.



Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis Atlantique

Période et durée de réalisation des travaux : Travaux menés en juillet 2021 sur trois heures avec trois agents

Objectifs :

- Créer un espace propice à la reproduction d'oiseaux d'eau à l'abri des prédateurs
- Offrir un espace de repos aux oiseaux d'eau
- Créer un espace propice à la reproduction des poissons dans les racines des végétaux
- Végétaliser le paysage
- Filtrer l'eau par le système racinaire des végétaux

Descriptif technique de l'installation : Les modules, structures flottantes en polyéthylène basse densité recyclé, sont assemblés entre eux sur la berge de l'étang, sur un site légèrement incliné. Puis, les techniciens procèdent à une mise à l'eau. Les géonattes végétalisées avec des plantes aquatiques et héliophytes sont fixées sur les modules avant d'emmener l'ensemble de l'île artificielle au large, à sa place définitive. Elle est ensuite reliée au fond de l'étang par des élingues bloquées par des sacs de pierre.

Espèces végétales utilisées pour la natte végétalisée : Carex acutiformis, Carex gracilus, Scirpus sylvaticus, Iris pseudoacorus, Veronica Becabunga, Mentha aquatica, Acorus calamus, Lythrum salicaria, Phragmites australis...

Phase d'installation du radeau

Radeau végétalisé



Coût total et financements du projet : 4000 euros pour le coût et le transport d'un radeau végétalisé d'environ vingt mètres carrés, financé par la Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de l'appel à projets Nature et Transitions

Fournitures utilisées	Coût
Modules flottants semi-rigides (pièces de 1x2 m à clipser entre elles)	170 euros pièce
Géonatte coco pré-végétalisée (pièces de 5x1 m)	130 euros pièce
Lest pour radeaux végétalisés	15 euros pièce
Collier de jonction pour la liaison des géonattes aux modules (100 U)	9,85 euros pièce

Entreprise / Régie : Fourniture du radeau végétalisé par Aquaterra Solutions et installation en régie

Documents disponibles sur demande : Factures des fournitures

Commentaires : L'installation est facile à mettre en œuvre pour un effet visible sur la biodiversité et les végétaux se maintiennent bien. La Communauté de Communes prévoit d'agrandir ce radeau chaque année voire d'ajouter de nouveaux radeaux pour augmenter la surface végétalisée disponible afin de limiter la concurrence entre espèces, notamment du fait de la présence de cygnes tuberculés.

Impacts observés sur l'avifaune :

- Une probable reproduction de canards colverts dès la première année ;
- Une fréquentation du radeau par des échasses blanches, canards colverts, tadornes de Belon, cygnes tuberculés, chevaliers guignettes et culs-blancs.

Suivi mis en place : Le suivi de l'avifaune doit se poursuivre et être complété par un suivi du volet « frayère » pour savoir si les poissons utilisent les racines des végétaux pour déposer leurs œufs

Contact pour tout renseignement sur ce projet :

TMR : Cyril BRAUD, responsable des Services Techniques – 06 70 39 86 40 – cyril.braud@aunisatlantique.fr

Président de la collectivité au moment de travaux : Jean-Pierre SERVANT

Structure : Communauté de Communes Aunis Atlantique – 200 rue de la Juillerie – 17170 Ferrières d'Aunis – contact@aunisatlantique.fr

